

## Administration communale de Froidchapelle

FEUILLE COMMUNALE N° 7 - Septembre 2019



Participer à cette action est un jeu d'enfant : rendez-vous le samedi 19 octobre dans un recyparc et déposez-y des jouets en bon état.

Ipalle et les autres intercommunales wallonnes de gestion des déchets organisent, le samedi 19 octobre, leur grande collecte annuelle de jouets dans les recyparcs.

### Un acte altruiste

Les jouets et les livres pour enfants collectés seront redistribués par des associations locales à vocation sociale pendant les fêtes de fin d'année ou lors d'activités. Ils doivent donc être en bon état et complet. Les jouets à piles ne seront pas repris, pour des raisons environnementales, tout comme les peluches, pour des raisons d'hygiène.

### Un acte pour la planète

En apportant les jouets dont vos enfants ne se servent plus au recyparc, le samedi 19 octobre, vous contribuerez aussi à la réduction des déchets. En effet, donner, réparer, réutiliser, échanger, sont autant de gestes qui permettent de donner une seconde vie aux objets en évitant qu'ils ne se retrouvent à la poubelle.

## DEMOLITION DE CHALETS, CARAVANES, CHANCRES ET ABRIS DANS LES PARCS RESIDENTIELS DE FROIDCHAPELLE

L'ensemble du Gouvernement soutient et finance des mesures dans le cadre du Plan Habitat Permanent actualisé (cfr : [cohesionsociale.wallonie.be/sites/default/files/Plan\\_HP\\_actualise%202012.pdf](http://cohesionsociale.wallonie.be/sites/default/files/Plan_HP_actualise%202012.pdf)).

Outre les aides accordées aux résidents permanents relogés ou en demande de relogement (allocation d'installation, ADEL, garantie locative, points de priorité lors d'une demande de logement social...), les communes adhérant au Plan HP ont accès à un certain nombre d'aides qui leur sont spécifiques. Parmi celles-ci, citons la prime à la démolition de 2000 € octroyée à la commune pour la démolition de caravanes, chalets et abris.

Avec ce subside, la commune offre la possibilité aux propriétaires de chancres, de chalets et de vieilles caravanes de démolir leurs biens et de les évacuer gratuitement pour eux.

Les propriétaires restent bien évidemment propriétaires de leur terrain.

Pour plus de renseignements, contactez Céline RUTTEN à la commune

au 060/45 91 57 ou au [celine.rutten@commune-froidchapelle.be](mailto:celine.rutten@commune-froidchapelle.be).



# CODE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Le Code du Développement territorial - CoDT - est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2017 en Wallonie. Il remplace depuis de Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine - CWATUP.

Le Gouvernement wallon a adopté le 9 mai 2019 un arrêté qui apporte les modifications indispensables à la partie réglementaire du CoDT en vue de lever les situations potentielles de blocage, clarifier certaines dispositions ou permettre concrètement de rencontrer l'objectif de simplification poursuivi par le CoDT au bénéfice des citoyens et entreprises.

L'arrêté devait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2019, mais, à ce jour, le texte n'ayant pas encore été publié au Moniteur belge, les nouvelles dispositions ne sont pas encore d'application.

En attendant de vous informer des changements à venir dans un prochain bulletin communal, il nous a paru judicieux de rappeler certaines dispositions en matière de délais de mise en œuvre des permis d'urbanisme, d'annonce de début de travaux et de la vérification de l'implantation des bâtiments.

**Art. D.IV.71.** Le titulaire du permis avertit, par envoi, le collège communal et le fonctionnaire délégué du début des actes et travaux, **15 jours avant** leur commencement.

*L'absence de notification du début des travaux constitue une infraction (art. D.VII.1, § 1<sup>er</sup>, 6<sup>o</sup>). Cette notification doit en effet permettre au collège communal de procéder à cette indication sur place de l'implantation de la construction à ériger.*

**Art. D.IV.72.** Le début des travaux relatifs aux constructions nouvelles, en ce compris l'extension de l'emprise au sol de constructions existantes, est subordonné à l'indication sur place de l'implantation par les soins du collège communal. Le collège communal indique l'implantation sur place avant le jour prévu pour le commencement des actes et travaux. Il est dressé procès-verbal de l'indication.

*Le non-respect de cette disposition est sans conséquence sur la légalité du permis mais peut donner lieu à la condamnation à détruire la construction mal implantée. Il s'agit d'une mesure qui vise à assurer une implantation des constructions conforme au permis d'une manière plus efficace que par un contrôle a posteriori.*

**Art. D.IV.84 - § 1<sup>er</sup>.** Le permis d'urbanisme est périmé pour la partie restante des travaux si ceux-ci n'ont pas été entièrement exécutés dans les **5 ans** de son envoi.

**Art. D.IV.84 - § 2.** Toutefois, à la demande du bénéficiaire du permis d'urbanisme, celui-ci est prorogé pour une période de **2 ans**. Cette demande est introduite **45 jours avant** l'expiration du délai de péremption visé au § 1<sup>er</sup>.

## REGLEMENT COMPLEMENTAIRE SUR LE ROULAGE RUE DE VIRELLES

Un règlement complémentaire sur le roulage limitant la vitesse à 70 km/h sur la rue de Virelles, sur 200 mètres de part et d'autre du carrefour des rues de Virelles, de Mariembourg et de la Queue de Rance, a été pris par le conseil communal lors de sa séance du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Ce règlement sera en vigueur à partir du 30 septembre 2019.







## EXCURSION NATURE AU PARC NATUREL VIROIN-HERMETON

### « VISITE DES RESERVES NATURELLES DU VIROIN ET DU FONDRY DES CHIENS »

**Samedi 19 octobre 2019 à 9 h 30**

La fête du Parc naturel Viroin-Hermeton se déroulera le week-end des 19 et 20 octobre prochains.

A cette occasion, le PCDN de Froidchapelle vous propose une balade nature guidée, le long d'un parcours de 7 kms environ, afin de découvrir la richesse et la diversité de la faune et de la flore des réserves naturelles du Viroin ainsi que le site exceptionnel du Fondry des Chiens et son gouffre impressionnant.

Celle-ci aura lieu le samedi 19 octobre prochain à 9 h 30 précises au départ de la Place Châtillon à Nismes.

Les participants auront ensuite la possibilité de profiter librement et gratuitement des multiples activités organisées dans le cadre de la fête du Parc

La participation est gratuite et ouverte à tous les habitants de l'entité de Froidchapelle mais la réservation est indispensable (places limitées) avant le 18 octobre ; prévoir des vêtements adaptés à des animations extérieures en pleine nature et à la météo.

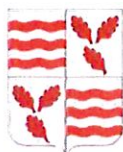
Informations et inscriptions : réservation indispensable avant le 18 octobre

Administration communale de Froidchapelle - Service cadre de vie

060/45 91 43 - 0474/40 05 88

[fabienne.huegaerts@commune-froidchapelle.be](mailto:fabienne.huegaerts@commune-froidchapelle.be)

UNE INITIATIVE DU PCDN DE FROIDCHAPELLE EN PARTENARIAT AVEC LE PARC  
NATUREL VIROIN-HERMETON



## JOURNEE DES ENTREPRISES OUVERTES

à la ferme de Terniau

ce 6 octobre 2019 de 10 h à 17 h



Visite de l'exploitation agricole bio, explications sur nos méthodes de travail et du paillot. Découverte de la viande, des fromages et glaces produits avec le lait de bleu mixte, bar à lait et milkshake. Petit marché de producteur et découverte de différents métiers par nos artisans. Possibilités de se restaurer avec des produits de nos régions, jeux pour enfants.

# FERMETURE DES ROUTES LORS DE L'IRONLAKES

## LE DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019

Le dimanche 22 septembre, pour la première fois en Wallonie, un triathlon longue distance va être organisé.

Celui-ci aura lieu sur et autour du site des Lacs de l'Eau d'Heure.

Cette organisation nécessite, pour la sécurité des athlètes et le bon déroulement de l'épreuve cycliste, des mesures de police extraordinaires et la fermeture à la circulation de nombreuses voiries.

Ci-dessous, la liste des voiries partiellement et totalement interdites à la circulation dans le cadre de cet événement ainsi que le plan du circuit de l'épreuve cycliste.

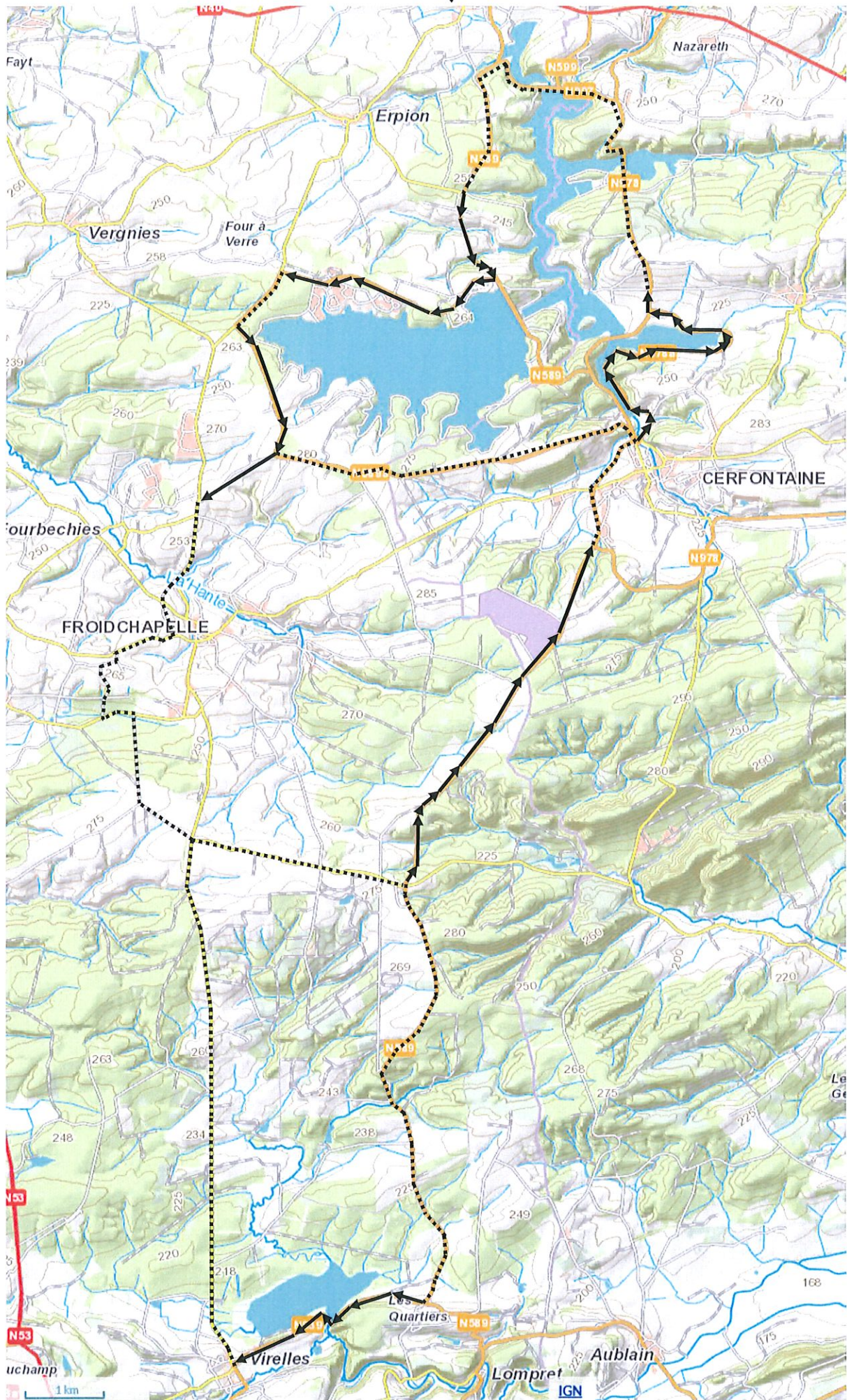
1. En pointillés sur la carte, la circulation des véhicules, exceptés participants, organisation, services de secours et de sécurité, **est interdite dans les deux sens**, le dimanche 22 septembre 2019, de 6 h 30 à 18 h 00, sur les routes suivantes :
  - N 589, partant du Y de Féronval jusque son carrefour avec la rue Cevière ;
  - N 907, de la limite administrative des communes de Froidchapelle et Cerfontaine jusqu'au carrefour avec la N 589 (Y de Féronval) ;
  - N589a, de la limite administrative des communes de Froidchapelle et Cerfontaine jusqu'au carrefour avec la rue du Milombois et de son carrefour avec la rue de Froidchapelle jusque son carrefour avec la rue des Haiewys/bois du Four à Verre ;
  - La rue de Mariembourg, de son carrefour avec la N589 jusque son carrefour avec la rue de Virelles ;
  - La rue de Virelles, de la limite administrative des communes de Froidchapelle et Chimay jusqu'au carrefour avec la rue de la Queue de Rance ;
  - La rue de la Queue de Rance ;
  - La rue de Hernoy, de son carrefour avec la rue de la Queue de Rance jusque son carrefour avec la rue de Massut ;
  - La rue de Massut, de son carrefour avec la rue de Hernoy jusque son carrefour avec la rue du Champ de Rance ;
  - La rue du Champ de Rance, de son carrefour avec la rue de Massut jusque son carrefour avec la rue sans nom la reliant à la rue de la Jumelle ;
  - La rue sans nom allant de la rue de la Jumelle jusque la rue du Bois Brûlé ;
  - La rue du Bois Brûlé, de son carrefour avec la rue du Moulin jusque son carrefour avec la rue du Milombois.
2. La circulation des véhicules, exceptés participants, organisation, services de secours et de sécurité, **est interdite dans un sens**, le dimanche 22 septembre 2019, de 6 h 30 à 18 h 00, sur les routes suivantes :
  - N589, de son carrefour avec la rue Cevière jusque son carrefour avec la N589a ;
  - N589a, de son carrefour avec la N589 jusque son carrefour avec la rue de Froidchapelle ;
  - N589a, de son carrefour avec la rue des Haiewys/bois du Four à Verre jusque son carrefour avec la rue du Milombois ;
  - La rue du Milombois, de son carrefour avec N589a jusque son carrefour avec la rue du Bois Brûlé.

Les flèches sur la carte ci-dessous indiquent le sens de circulation autorisé.

**Le village de Froidchapelle étant complètement encerclé par le circuit de l'épreuve cycliste, l'accès et la sortie du village ne pourront se faire que via la rue de la Jumelle.**

L'organisation est chargée de mettre en place une signalisation claire et précise et également de placer des signaleurs à tous les endroits stratégiques.









ACADEMIE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE LA BOTTE DU HAINAUT

# TOUS EN SCENE A L'ABH !!!

Musique et danse pour tous !

Chimay, Beaumont, Froidchapelle, Momignies & Sivry-Rance

Plus de 500 élèves chaque année ! Et toi ?

Tu veux danser, chanter ou jouer d'un instrument de musique ?  
L'ABH est là pour toi !

N'hésite pas ! N'hésite plus !

L'ABH offre cet apprentissage dans votre région !



**COMPRENDS LA MUSIQUE:**  
Cours de Formation musicale

**APPRENDS UN INSTRUMENT:**  
accordéon, clarinette, flûte, trompette  
violoncelle, saxophone, cor,  
trombone, tuba guitare,  
violon, piano, percussions,...



**CHANTONS !**  
Cours de chant individuel  
Choeur enfants -Choeurs ado/adultes

**JOUONS ENSEMBLE**  
Ensemble instrumental - Ensemble jazz  
Atelier Pop-rock- Variétés  
Musiques actuelles - Musique de chambre  
Atelier du Rythme

## MAIS ENCORE...

Comprendre les musiques populaires et les musiques actuelles (pop-rock-variétés ...)

Faire de la musique sur l'ordinateur! (Création musicale numérique)

Ecriture et analyse musicale- Histoire de la musique

Lecture et transposition- Claviers (pour les élèves chanteurs)

**EPANOUISSEMENT-CREATIVITE & AUTONOMIE ARTISTIQUE**

L'apprentissage d'un art est une activité très formatrice : en plus de développer le sens artistique et la mémoire, elle permet de s'épanouir, d'exprimer ses émotions et de vivre de vrais moments de convivialité.

**NOUVEAU ! ATELIER INSTRUMENTAL GLOBALISÉ:**

Suivre un cours d'instrument sans le cours de Formation Musicale !



## DANSONS:

Danse classique dès l'âge de 5 ans, Danse jazz dès l'âge de 8 ans

Implantations des cours de danse: Beaumont Salle omnisport,

Chimay Complexe sportif, Thirimont Ecole communale

**Renseignements et inscriptions dès le 26 août :**  
51a Grand Rue à 6470 Rance Téléphone : 060 41 23 57  
[academiebh@ecoles.cfwb.be](mailto:academiebh@ecoles.cfwb.be) web:[academiebh.be](http://academiebh.be)

# BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

En ce mois de septembre, le réseau des bibliothèques de Froidchapelle s'est enrichi de nouveaux ouvrages :

<p><b>Albums bébé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Dépêche-toi !</li><li>• Safari</li></ul> <p><b>Albums jeunesse :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Où se cachent-ils ?</li><li>• Martin va à l'école</li><li>• Il était une fois Tyran le dinosaure et l'effroyable météorite</li><li>• Balade dans le quartier</li><li>• Albertus : l'ours du grand large</li><li>• Petit Elliot : la fête foraine</li><li>• Aventure en forêt</li></ul> <p><b>Romans jeunesse :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Tom va avoir une petite sœur / Emmanuelle Massonaud</li><li>• Le déguisement de martien / Anne Rivière</li><li>• Avant la télé / Yvan Pommaux</li><li>• Sami à Paris / Isabelle Albertin</li><li>• Charlie et la chocolaterie / Roald Dahl</li><li>• Banane / Florence Parry Heide</li></ul> <p><b>BD jeunesse :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Cédric T9</li><li>• Cédric T13</li><li>• Cédric T16</li><li>• Mélusine T5</li><li>• Mélusine T9</li><li>• Bart Simpson T3</li><li>• Les Simpson T15</li><li>• Les Simpson T19</li><li>• Les Simpson T21</li><li>• Les Simpson T24</li><li>• Les Tuniques Bleues T37</li><li>• Les Tuniques Bleues T38</li><li>• Les Tuniques Bleues T40</li><li>• Les Tuniques Bleues T46</li><li>• Kid Paddle T9</li><li>• Kid Paddle T5</li></ul> <p><b>Romans Ado :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le cercle secret / L.J. Smith</li><li>• Madame Doubtfire / Anne Fine</li><li>• Le rêve de la forêt profonde / Malcolm Bosse</li><li>• La charme / Jean-François Chabas</li><li>• No pasaran, le jeu / Christian Lahmann</li><li>• Une bouteille dans la mer de Gaza / Valérie Zenatti</li><li>• Les enfants de Noé / Jean Joubert</li></ul>	<p><b>Romans adultes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• La vérité sur l'affaire Harry Quebert / Joël Dicker</li><li>• Les dieux voyagent toujours incognito / Laurent Gounelle</li><li>• Ne réveille pas le passé / Lisa Jackson</li><li>• Le royaume du Mustang / Clive Cussler</li><li>• L'empire perdu / Clive Cussler</li><li>• L'or de Sparte / Clive Cussler</li><li>• Les secrets Mayas / Clive Cussler</li><li>• Les tombes d'Attila / Clive Cussler</li><li>• Bouddha / Clive Cussler</li><li>• Jungle / Clive Cussler</li><li>• Croisière fatale / Clive Cussler</li><li>• Quart mortel / Clive Cussler</li><li>• Pierre sacrée / Clive Cussler</li><li>• Projet Piranha / Clive Cussler</li><li>• Mirage / Clive Cussler</li><li>• Là où murmurent les ombres / Vivian Ors</li><li>• Conclave / Robert Harris</li><li>• Papa Sartre / Ali Bader</li><li>• Quatre à la Suite / Richard Albisser</li><li>• Le pensionnat des innocentes / Angela Marsons</li><li>• Le fils prodigue / Danielle Steel</li><li>• Anatomie d'un crime / Elizabeth George</li><li>• Le loup / John Katzenbach</li><li>• Le rouge du péché / Elizabeth George</li><li>• La dernière chamane / Barbara Wood</li><li>• Crème anglaise / Kate Clanchy</li><li>• Caïn et Abel : le premier crime / Max Gallo</li><li>• Le retour de Jules / Didier van Cauwelaert</li><li>• Le grand cœur / Jean-Christophe Rufin</li><li>• Manipulations / Raymond Khoury</li><li>• Le cortège de la mort / Elizabeth George</li><li>• Un nid de mensonges / Elizabeth George</li><li>• L'île des oubliés / Victoria Hislop</li><li>• La douceur assassine / Françoise Dorner</li><li>• L'amour et les forêts / Eric Reinhardt</li><li>• Mansfield Park / Jane Austen</li><li>• La voix des vagues / Jackie Copleton</li><li>• Cauchemars parallèles / Serge Brussolo</li><li>• Le collectionneur / Nora Roberts</li><li>• Le Bureau des Jardins et des Etangs</li><li>• White / Bret Easton Ellis</li></ul> <p><b>Documentaires adultes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Henri IV / Max Gallo</li><li>• Archéologie : guide de nos origines / Paul G. Bahn</li><li>• Line Renaud : et mes secrets aussi</li></ul>
<p>Bibliothèque de Froidchapelle</p> <p>Horaires : Mercredi : 12 h - 16 h - Vendredi : 15 h 30 - 18 h Rue des Arzières 24 Tél. : 060/41.21.02</p>	<p>Bibliothèque de Boussu-lez-Walcourt</p> <p>Horaires : Mardi : 15 h 30 - 18 h Grand'Place 19 Tél. : 071/63.30.43 Email : bibliofroidchapelle@yahoo.fr</p>

Les bibliothèques seront fermées le vendredi 27 septembre et du 14 octobre au 20 octobre.





Dans votre bibliothèque

## GRAINOTHEQUE

Partagez, échangez et reproduisez  
librement vos semences préférées

### BIBLIOTHEQUE DE FROIDCHAPELLE

rue des Arzières 24

060/41 21 02

Mercredi de 12h à 16h

Vendredi de 15h30 à 18h

### BIBLIOTHEQUE DE BOUSSU-LEZ-WALCOURT

Grand-Place 19

071/63 30 43

Mardi de 15h30 à 18h



Renseignements : 060/45 91 43 - 0474/400 588



## LA GRAINOTHEQUE, POURQUOI ?

- ❖ Pour créer un espace d'échange basé sur la gratuité et le troc
- ❖ Pour sauvegarder la biodiversité et conserver un patrimoine adapté au territoire local
- ❖ Pour sensibiliser les citoyens au respect de l'environnement et favoriser l'accès à une alimentation saine pour tous
- ❖ Pour ouvrir le jardinage à tous et transmettre les savoirs aux générations futures

## LA GRAINOTHEQUE, COMMENT ?

- ❖ La grainothèque est en libre-service
- ❖ Chacun peut y déposer des semences de plantes potagères ou de fleurs et en reprendre d'autres en retour. Il suffit de glisser les graines reproductibles dans une enveloppe ou petit sachet, d'y noter la variété et la date de récolte. Les graines doivent être non hybrides, issues de jardins privés et non traitées.
- ❖ Pour assurer la pérennité du projet, nous limitons l'emprunt à 3 sachets maximum par visite. Il est souhaitable que ceux qui prennent des semences en rapportent. Néanmoins les deux actions ne doivent pas être simultanées

- ❖ La grainothèque est accessible à tous durant les heures d'ouverture de la bibliothèque





# MOBILESEM.BE

**Votre Partenaire Mobilité Entre-Sambre-Et-Meuse**

- CENTRALE DE MOBILITÉ 0800 / 15 230**
- Organisation de vos déplacements :
- Infos bus/trains, taxis sociaux, transporteurs locaux,
  - Trajets avec chauffeurs volontaires
  - Devenez Chauffeur volontaire

## ATELIER VÉLO

- Récupération, réparation, location, vente
- Sécurité routière

Chaussée de Couvin 15b  
6460 Chimay  
0476 / 05 87 33  
velo@mobilesem.be

## AIDE À LA FILIÈRE LIBRE

- Permis B théorique pour les demandeurs d'emploi



**MOBILESEM : Siège social**  
Rue du Moulin 181 - 5600 PHILIPPEVILLE  
0800 / 15 230  
info@mobilesem.be



Wallonie



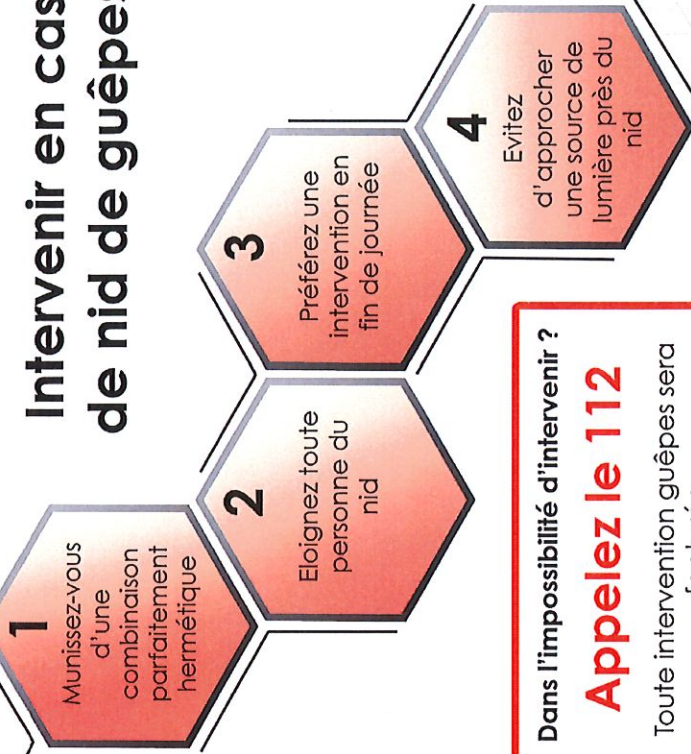
FROIDCHAPELLE



**ZONE**  
Zone de secours  
HAINAUT-EST



## Intervenir en cas de nid de guêpes



Dans l'impossibilité d'intervenir ?

**Appelez le 112**

Toute intervention guêpes sera facturée

**75 €**

Règlement relatif à la répartition des bords offerts aux missions de la zone de secours Hainaut Est du 04 décembre 2017, modifié par le Conseil de Zone du 28 juin 2019.

## SACS POUBELLES GRATUITS

Les sacs poubelles gratuits pourront être retirés à Boussu-lez-Walcourt lors de la permanence du samedi 19 octobre de 9 h à 11 h 30 (centre culturel).

## QUOI DE NEUF AU TRAIT D'UNION ?

Des ateliers sympas...

Des services pour vous aider...

	Matinée	Après-midi
Lundi	Permanences sociales Plan HP 9 h 30 - 11 h 30	Atelier informatique (1 lundi sur 2) 13 h 30 - 15 h 30
Mardi	Atelier cuisine (2 <sup>ème</sup> mardi du mois) 9 h 30 - 13 h (sur inscription) La reconversion ? (2 mardis par mois) 9 h 30 - 11 h 30	Atelier ré-créatif (1 mardi sur 2) 13 h 30 - 18 h Atelier couture (1 mardi sur 2) 13 h 30 - 18 h
Mercredi	Permanences sociales Plan HP 9 h 30 - 11 h 30	
Jeudi	Atelier recherche d'emploi Job Café 9 h 30 - 11 h 30	
Vendredi	Permanences sociales Plan HP 9 h 30 - 11 h 30	Repair Café (jour à confirmer) 15 h - 18 h

Ces ateliers seront présentés en détail dans les prochaines feuilles communales.

Ils sont ouverts à tous et gratuits, excepté l'atelier cuisine où une participation de 4 € est demandée.

Le Pavillon propose aussi des activités spéciales : retenez d'ores et déjà la date de notre prochaine donnerie, le 16 octobre.

Renseignements : 0497/64 88 64 - 060/45 91 43

Nous vous souhaitons une bonne rentrée !

*L'équipe du Pavillon*



Le Trait d'Union : Parc résidentiel le Bosquet, 197 à Fourbechies  
060/21 34 31





**LE MERCREDI**  
**16 OCTOBRE 2019**  
**DE 10H À 17H**

**Donnerie**

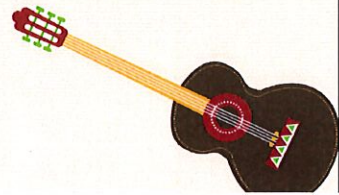


C'EST UN ESPACE GRATUIT DE  
PARTAGE, D'ENTRAIDE ET DE  
CONVIVALITÉ : DONNER SANS VENDRE,  
PRENDRE SANS ACHETER.



INFO?PCS: 0497/64.88.64

**AU PAVILLON COMMUNAUTAIRE**  
**"LE TRAIT D UNION"**  
197, PR LE BOSQUET  
6440 FROIDCHAPELLE



## -Règlement-

UNE DONNERIE À FROIDCHAPELLE :

LA 3ÈME ÉDITION DE LA DONNERIE, FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, EN DONNANT UNE SECONDE VIE AUX OBJETS.

CHACUN PEUT VENIR DÉPOSER DES OBJETS (DATES CI-DESSOUS) DONT IL N'A PLUS L'UTILITÉ ET QU'IL ACCEPTE DE DONNER, SANS ATTENDRE QUOI QUE CE SOIT EN RETOUR. CEUX QUI LE SOUHAITENT POURRONT SE SERVIR GRATUITEMENT QU'ILS AIENT OU NON QUELQUE CHOSE À OFFRIR.



IDÉES DE DONS :

CARTABLES, JOUETS, JEUX DE SOCIÉTÉ, LIVRES, BD, BIBELOTS, VAISSELLE, VELOS, TROTINETTES, VÊTEMENTS EN TRÈS BON ÉTAT (MAXIMUM 10 PIÈCES), PLANTES,...

POUR LES OBJETS VOLUMINEUX, POSSIBILITÉ DE DÉPOSER UNE PHOTO (ÉCHANGE DE COORDONNÉES ENTRE PARTICULIERS).

LES OBJETS DOIVENT ÊTRE **COMPLETS, PROPRES ET EN ÉTAT DE MARCHÉ**. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ DE REFUSER TOUT OBJET NE RÉPONDANT PAS À CETTE ATTENTE.

**DATES DES DÉPÔTS :**

**TOUS LES LUNDIS DE SEPTEMBRE DE 9H30 À 11H30**

LUNDI 07/10 DE 9H30 À 11H30

MARDI 08/10 DE 13H30 À 18H

MERCREDI 09/10 DE 9H30 À 11H30

VENDREDI 11/10 DE 9H30 À 11H30

AU « TRAIT D'UNION » (197, LE BOSQUET- FROIDCHAPELLE)

**POSSIBILITÉ DE DONS EN DEHORS DE L'HORAIRE SUR SIMPLE DEMANDE !**

TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES POURRONT SE SERVIR GRATUITEMENT DANS UNE LIMITE DE 3 DONS/PERSONNE (ENFANTS ET ADULTES).

LES OBJETS NON DISTRIBUÉS SERONT DONNÉS AUX ASSOCIATIONS CARITATIVES.

UNE ORGANISATION DE L'ÉQUIPE DU PAVILLON COMMUNAUTAIRE : PCS, PHP ET LES BÉNÉVOLES.  
PCS: 0497/64.88.64



# AGENDA

**Samedi 21 septembre** de 10 h à 18 h à la salle des fêtes de Froidchapelle : vide-dressing organisé par le groupe « Les Vrais Showeurs ». Vêtements enfants et adultes, matériel de puériculture, jeux, livres... Bar et petite restauration toute la journée. Renseignements au 0475/34 40 18 ou 0473/63 67 79.

**Jeudi 26 septembre** à 14 h au centre culturel de Boussu-lez-Walcourt : réunion des 3x20.

**Samedi 28 septembre** à 19 h 30 au centre culturel de Boussu-lez-Walcourt : concours annuel de manille des 3x20. Inscriptions à partir de 19 h 30. Première carte à 20 h. 15 €/équipe. Prix en fonction des inscriptions.

**Samedi 28 septembre** à partir de 10 h : Fun Day Police sur le parking du commissariat de police de Sautin (route de Mons 74). Venez passer une journée en famille : démonstration de maître-chien, recrutement, motos, voiture tonneau, gravure sur vélo, conseils de techno-prévention. Repartez avec vos empreintes. Nombreuses animations (château gonflable, parcours sécurité routière...).

**Samedi 28 septembre** à 19 h 30 à la salle « Le Basilic » : repas de fin de saison du Smash Tennis Club. Apéritif offert. Buffet d'entrées suivi d'un buffet de plats. Prix : 25 €/adulte et 15 €/enfant, boissons non comprises. Renseignement : Jean-Philippe PESTIAUX au 060/41 13 13.

**Dimanche 29 septembre** : rallye-sprint du Trèfle organisé par le Responsable Auto Club. Les rues suivantes seront fermées le dimanche jusqu'à environ 19 h : rue du Grandriau, rue du Milombois, rue du Champ de la Truie, rue Paye à Fait, rue du Gouty, rue des Martyrs, rue de Martinsart, rue du Pont des Hamaides, chemin de l'Yser, rue du Champ Colin et rue de la Grattière. Comme chaque année, il sera veillé à ce que cette épreuve amuse autant les pilotes que les spectateurs. Les riverains recevront un toutes-boîtes. Informations au 0478/05 72 03 entre 18 h et 20 h.

**Dimanche 29 septembre** : marche Adeps à Soumoy (rue de Daussois 76), organisée par l'association Terre Eco Citoyenne. Parcours de 5, 10 et 20 km (vallée du Ry jaune, paysages très diversifiés et zones d'intérêt biologique). Petite restauration avec des produits de qualité et régionaux, boissons artisanales. Contact : 071/ 64 41 09 ou 071/32 80 57.

**Samedi 5 octobre** à 19 h 30 : souper aux moules du F.C. Boussu au cercle Saint-Remi. Menu au choix à 15 €/adulte et 12 €/junior : moules, vol-au-vent, américain. Réservations souhaitées pour le 30/09 chez Y. VERBRUGGEN (0496/75 30 28), M. RIGOTTI (0497/97 01 01), L. DUPUIS (0497/33 77 34) ou D. BOMBLET (0477/71 47 85).

**Dimanche 6 octobre** : portes ouvertes à l'institut « L'Accueil » de Froidchapelle.

**Jeudi 10 octobre** à 14 h au centre culturel de Boussu-lez-Walcourt : réunion des 3x20.

**Dimanche 13 octobre** à 10 h : marche parrainée organisée par l'amicale des parents de l'école communale de Boussu. Départ de l'école en groupe sur un itinéraire de 6 km (parcours accessible à tous). Petite restauration et buvette au retour. Renseignements à l'école : 071/63 38 62.

**Dimanche 13 octobre** à 10 h au centre culturel de Boussu-lez-Walcourt : conférence du cercle horticole sur le thème des plantes mellifères et insectes pollinisateurs.

**Mercredi 16 octobre** à 19 h à la maison de village de Daussois ; atelier-échange « artisanat asiatique : Tawashi et Tataki-Zome ». 5 € - gratuite pour les moins de 12 ans. Abonnement annuel : 25 €/personne ou 40 €/famille sur le compte BE23 7320 4669 0191. Inscription indispensable : 071/64 41 09 ou [localeaudheure@gmail.com](mailto:localeaudheure@gmail.com). Nouveau : organisation d'une donnerie lors des ateliers : si vous voulez, apportez au maximum 2 objets usages. Les objets non donnés seront repris par le propriétaire en fin d'activité.

**Dimanche 20 octobre** à 15 h en l'église de Boussu-lez-Walcourt : concert de l'Association musicale Froidchapelle-Boussu avec, en première partie, l'Harmonie royale musicale de Cerfontaine. Entrée : 5 €. Prévente : 4 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements au 060/51 32 44 ou 071/63 33 67.

*Le dicton du mois : En septembre, la bruine est bonne à la vigne.*

*Editeur responsable : Alain VANDROMME - bourgmestre  
Place Albert Ier 38 - 6440 Froidchapelle*





## Le CPAS de FROIDCHAPELLE vous informe...

### Permanences sociales

Le lundi, le mercredi et le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.



### Permanences allocations de chauffage

- A Froidchapelle (salle du conseil du CPAS, rue de la Station 83) les jeudis 26/09 et 31/10 de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30, les jeudis 19/09 et 24/10 de 13 h 30 à 15 h 30.
- A Boussu-lez-Walcourt (centre culturel, Grand-Place 3) les jeudis 19/09 et 24/10 de 8 h 30 à 11 h 30.
- Le fonds mazout fonctionne du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
- Un même montant de 0,14 €/l est accordé pour les factures dont le prix au litre est inférieur à 0,93 €.
- Allocation minimum de 210 € pour 1.500 litres.
- Dans tous les cas, cette allocation est limitée à 1.500 litres par an et par ménage résidant dans le même logement. Votre demande doit être impérativement introduite au CPAS dans les 60 jours de la livraison.

### Permanences juridiques

Les mardis 24/09 et 29/10 de 13 h à 15 h. Entre 13 h et 14 h, la permanence (assurée par Maître Marie IVANOV, avocate au barreau de Charleroi) est réservée aux personnes ayant pris un rendez-vous au préalable au 060/51 01 20 entre 14 h et 15 h, l'accès à la permanence est libre.

### Permanences médiation de dettes

Prochaine permanence : le lundi 07/10 de 13 h à 15 h sur rendez-vous.

### Permanences de 2 écrivains publics (sur rendez-vous au 060/51 01 20)

Assurées par Monsieur Alain BAUMAN (rédaction de lettres et documents, curriculum vitae, corrections de textes : orthographe, tournures de phrases, syntaxe, accords...) et par Danielle, qui vous aide - gratuitement et en toute confidentialité - à comprendre et rédige avec vous : documents administratifs, juridiques, fiscaux ou autres, courriers personnels, réécritures et corrections de vos rapports, travaux de fin d'études, récits de vie, démarches citoyennes individuelles ou collectives (pétitions, médiations)...

### Participation à des activités culturelles

Si vous souhaitez participer à des activités culturelles conventionnées "article 27" et que vous ne bénéficiez pas de revenus suffisants, vous pouvez vous adresser au service social du CPAS, qui réalisera une enquête sociale pour une éventuelle intervention financière dans le coût de cette activité.

### Guidance énergétique

Aide à la gestion et à la maîtrise des factures énergétiques, information sur la libéralisation du marché de l'électricité. Pour une meilleure organisation, la permanence sera réservée aux personnes ayant pris rendez-vous au préalable auprès de notre service social (060/51 01 21).



## Centre Public d'Action Sociale de FROIDCHAPELLE

### RECRUTEMENT D'UN EMPLOYE D'ADMINISTRATION (h/f) Echelle barémique B1

**Contrat à durée déterminée pouvant être prolongé par un contrat à  
durée indéterminée – mi-temps (19h/semaine)**

### **ENGAGEMENT EN NOVEMBRE 2019**

#### Fonctions :

- travaux de secrétariat ;
- aide à la comptabilité ;
- aide aux permanences sociales ;
- gestion des « allocations de chauffage » ;
- gestion du courrier ;
- préparation de réunions,...

#### Conditions :

1. être Belge ou ressortissant d'un pays de l'Union européenne ;
2. être au moins porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court (bachelier/gradué) dans les domaines suivants : secrétariat de direction, comptabilité ou sciences humaines ;
3. réussir un examen écrit et un entretien d'embauche ;
4. être en possession du permis B.

#### Intéressé(e) :

Candidature accompagnée de :

- curriculum vitae détaillé ;
- d'un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- d'une copie du (des) diplôme(s) et du permis de conduire.

à envoyer, par courriel à [geoffrey.borgniet@publilink.be](mailto:geoffrey.borgniet@publilink.be) ou par courrier, à l'attention de madame Elodie VERBRUGGEN, Présidente du C.P.A.S., rue de la Station, 83 à 6440 FROIDCHAPELLE **au plus tard le 20 septembre 2019** (*cachet de la poste faisant foi*) ;

Infos complémentaires : Geoffrey BORGNIET – Directeur général du C.P.A.S. (060/51.01.22)

Le Directeur général  
Pour le C.P.A.S.

La Présidente

(sé) Geoffrey BORGNIET

(sé) Elodie VERBRUGGEN